



St Aubin, le 8 avril 2014

Commission « écoles de vélo » Compte-rendu de la réunion du 7 avril 2014

Ordre du Jour :

Saison 2014
Trophée régional des Ecoles de Vélo
Trophée de France des Jeunes Cyclistes
Critères de sélection pour le TFJC
Règlementation fédérale
Remise des récompenses du challenge régional
Championnat de France
P'ti Tour Poitou-Charentes 2014
Questions diverses

Présents : Michel Chavanel, Thierry Gault, Philippe Tabourin, Gérard Morvan, Jean-Claude Pouvreault (CD 17), Roger Hugonnet (CD 79), Jean-Claude Boudruche (CD 86)

Invité : Alain Clouet

Absent : CD 16

Début de réunion 18h00

Saison 2014

- Manche cyclo-cross : Le Guidon Manslois a accepté d'organiser la manche cyclo-cross pour la deuxième année consécutive (les clubs des Deux-Sèvres ayant décliné cette organisation). Cette épreuve a eu lieu le 5 avril à LUXE et a regroupé 137 participants (22 de plus qu'en 2013).
- Manche route : le 18 mai à MONTLIEU LA GARDE (CS Saintonge)
- Trophée régional : le 29 mai à CENON (Vélophile Naintréenne)
- Manche piste : le 7 juin à ANGOULEME (UA La Rochefoucault)

Trophée régional des écoles de vélo 2014

En ce qui concerne le trophée régional qui aura lieu le 29 mai à CENON, la commission rappelle que dans toutes les catégories, un seul vélo sera autorisé pour l'ensemble des épreuves (le changement de roues sera autorisé pour l'épreuve de cyclo-cross).

Développement de 7,01 m pour les minimes et 5,60 m pour les autres catégories.

Trophée de France des Jeunes Cyclistes (TFJC)

Le Trophée de France 2014 se déroulera du 4 au 6 juillet à Montoire sur le Loir (41).

Le Comité Régional Poitou-Charentes sera représenté par une sélection composée de six garçons, six filles, un jeune arbitre et quatre encadrants (2 femmes et 2 hommes).

La liste des sélectionné(e)s sera établie après la manche « piste » qui aura lieu le 7 juin à Angoulême.

Critères de sélection pour le TFJC

Pour être sélectionnable au TFJC, il faut :

- être dans le Top5 au Challenge Régional des Ecoles de Vélo dans sa catégorie d'âge.
- être dans le Top5 au Challenge Régional des Ecoles de Vélo et être classé dans le Top5 au Championnat Régional Route pour les minimes.
- participer obligatoirement au stage de préparation au TFJC qui aura lieu au CREPS de Boivre du samedi 21 juin à 9h30 au dimanche 22 juin à 17h00.

Règlementation fédérale « écoles de vélo »

La règlementation des écoles de vélo connaît quelques modifications pour 2014, voir sur le site de la fédération (cf. lien ci-dessous).

http://www.ffc.fr/wp-content/uploads/2014/04/Titre_09_Ecole_de_velo_2014.pdf

Le développement des vélos de cyclo-cross qui était libre lors des années passées est désormais limité depuis janvier 2014 à 7,01m pour les minimes et à 5,60m pour les pré-licenciés, poussins, pupilles et benjamins.

Remise des récompenses du challenge

Les récompenses du challenge régional des EV seront remises le dimanche 29 juin à 11h00, jour du championnat de France, sur le podium BigMat situé avenue du Tour de France au Futuroscope.

Championnat de France de Cyclisme sur route

Le dimanche 29 juin à 9h30 (jour de l'épreuve des pros), les écoles de vélo du Poitou-Charentes seront mises en exergue lors d'un défilé sur une distance de 4,2 km.

Tous les clubs du Poitou-Charentes sont invités à participer à cette manifestation, les clubs intéressés sont priés de se faire connaître auprès du Comité Régional.

P'ti Tour Poitou-Charentes 2014

L'épreuve des « mini-sprints » sera reconduite dans l'édition 2014 du « Tour Poitou-Charentes ».

- Sélections pour la Charente le 26 août (matin)
- Sélections pour la Charente-Maritime le 26 août (après-midi)
- Sélections pour les Deux-Sèvres le 27 août (après-midi)
- Sélections pour la Vienne le 28 août (après-midi)
- Epreuves filles et finales garçons le 29 août (après-midi)

Les lieux, horaires, organisation et règlement seront communiqués ultérieurement.

Divers

Une rencontre «écoles de vélo» ne sera pas autorisée les week-end comportant une épreuve régionale EV (challenge ou trophée).

Fin de réunion 20h00

Gérard MORVAN
Responsable CREV
Poitou-Charentes